

NOTICE EXPLICATIVE DU PARTI ARCHITECTURAL

Le collège est implanté en limite de la commune de Mareuil le Port dans un site naturel de grande qualité. Le traitement des espaces extérieurs vise à conserver le caractère du site et à tirer parti des très belles vues sur les coteaux environnants. La limite avec la zone naturelle inondable est clairement marquée par un gabion de pierres sèches. Le bâtiment principal est fractionné en deux volumes qui donnent une échelle plus humaine au collège et marquent clairement l'entrée par une faille. Le déhanchement du second volume permet de révéler le CDI qui accueille et valorise l'entrée du collège.

La totalité des façades du collège est recouverte d'un bardage de bois naturel qui garantit leur pérennité.

La faille de l'entrée, pincée à l'ouest pour nous protéger des vents dominants, se dilate à l'est pour former un vaste préau, lumineux avec sa couverture translucide, et orienté vers la très belle vue offerte par le paysage du Flagot.

Le préau constitue le cœur du collège, quant à la cour de récréation elle le prolonge. On accède au hall du bâtiment principal depuis le préau. C'est un espace singulier, se déployant sur une double hauteur. Il distribue le CDI, les locaux de la vie scolaire, des enseignants et l'administration.

Le volume du hall est caractérisé par un escalier original qui met en scène l'accès à l'étage où sont installées les salles d'enseignement. Un patio planté ferme la perspective vers le fond du hall et marque la limite de la zone accessible aux élèves.

Le CDI est conçu comme une médiathèque. Il est vitré à la fois sur le hall et sur l'extérieur, et dispose de puits de lumière sur la salle de lecture pour bénéficier d'un maximum de lumière naturelle captée au nord, pour se prémunir de tout risque d'échauffement ou d'éblouissement. Ses ouvertures qui orientent les vues vers les paysages naturels environnants, son ambiance confortable et son ameublement contemporain créent un pôle d'attraction qui favorise la fréquentation spontanée des collégiens. Son implantation sur l'entrée du bâtiment en fait la vitrine du nouveau collège.

Les salles d'enseignement sont installées au premier étage de part et d'autre d'une circulation centrale. La circulation est éclairée par un shed qui récupère la lumière naturelle à l'est, tamisée par des protections solaires pour éviter l'échauffement. Elle est ponctuée de puits de lumière qui conduisent la lumière vers le rez-de-chaussée et animent son parcours en laissant découvrir l'activité du CDI ou de la salle polyvalente.